

# MESSAGE DU 16 MARS 2017

	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>SITUATION</b> </div>
<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>ŒIL DE PAON</b> </div>	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p>Attention : il y aura des contaminations la semaine prochaine ! Si ce n'est pas déjà fait, appliquez un traitement au cuivre cette semaine. Et pensez à bien tailler vos arbres pour favoriser leur aération.</p> </div>
<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>CERCOSPORIOSE</b> </div>	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p>Les actions mises en œuvre pour lutter contre la maladie de l'œil-de-paon permettent de limiter le développement de la <b>cercosporiose</b></p> </div>
<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>MOUCHE</b> </div>	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p>Les mouches s'activent avec les températures clémentes, et les piégeages augmentent. Il est possible, dès maintenant, de limiter le niveau de population des mouches en installant des pièges à base de phosphate diammonique.</p> </div>

## ŒIL DE PAON

### Observation :

On assiste actuellement à l'apparition de nouvelles taches dans les parcelles non protégées, suite aux pluies contaminatrices survenues lors de la première semaine de février. (Pour une température moyenne de 11°C, la période d'incubation de la maladie avant l'apparition des taches est 25 jours). Dans les parcelles, les niveaux d'attaques sont assez hétérogènes selon les situations, mais les défoliations sont déjà globalement fortes. Dans certains secteurs, on constate même quasiment 100% de chute des feuilles de 2 et 3 ans.



Défoliation de rameaux provoquée par la maladie de l'œil-de-paon

### Évaluation du risque :

**Attention, le risque est élevé !** De la pluie et des températures douces sont prévues pour la semaine prochaine. Des contaminations devraient donc se produire dans les parcelles non protégées.

Nous vous incitons fortement à effectuer des observations sur votre parcelle pour évaluer le niveau d'infection de la maladie.

### Préconisation :

Pour éviter les contaminations d'œil-de-paon, nous vous rappelons que vos oliviers doivent être protégés avant la pluie, avec un produit à base de cuivre. Normalement, en début d'année, deux traitements au cuivre suffisent pour protéger préventivement vos arbres contre les contaminations : en règle générale, le premier traitement à pleine dose vers fin février / début mars, et le deuxième traitement à demi-dose vers fin mars / début avril, après la taille.

Si vous n'avez toujours pas traité cette année, nous vous conseillons d'appliquer cette semaine un traitement à base de cuivre à la pleine dose préconisée par le fabricant.

Si vous décidez de renouveler un traitement qui a déjà été appliqué cette année (lessivage = 30 mm), alors une demi-dose suffira.

#### Pourquoi protéger les oliviers contre la maladie de l'œil de paon ?

Souvent reléguée à tort au second plan, la maladie de l'œil de paon conduit à une baisse de la production de l'oliveraie. En effet, les défoliations causées par l'œil de paon entraînent chez l'olivier une capacité limitée à alimenter les fleurs et les olives et à émettre de nouvelles pousses. La baisse de production se vérifie davantage sur la récolte de l'année qui suit la défoliation. Cette baisse de production reste difficile à quantifier car la maladie n'entraîne que très rarement des chutes d'olives (cas d'attaques sur pédoncule). L'olivier maintient son plein potentiel de production s'il conserve son feuillage.

**Les dégâts qui seront occasionnés cette année entraineront inévitablement une baisse de récolte l'année prochaine.**



Jeunes taches d'œil-de-paon

Pleine dose = 250 grammes de cuivre-métal par hectolitre

Demi-dose = 125 grammes de cuivre-métal par hectolitre

## CERCOSPORIOSE

### Observation :

Dans le Var et les Alpes-Maritimes, la cercosporiose devient de plus en plus préoccupante. On assiste actuellement à des niveaux d'attaques sans précédents. La plupart des oliveraies sont touchées par la maladie quel que soit leur type de conduite.

Les niveaux d'attaques de cercosporiose ne sont pas obligatoirement corrélés à la présence d'œil-de-paon. Les variétés résistantes à l'œil-de-paon ne le sont pas forcément à la cercosporiose (Picholine).

### Évaluation du risque :

Cette maladie se développe en présence d'humidité lorsque les températures sont comprises entre 10°C et 30°C avec un optimum à 21°C. Dans les vergers déjà touchés par la maladie, le risque de contamination est élevé en cas de pluies.

### Préconisations :

Il n'existe pas de produit homologué contre la maladie. Mais, les traitements réalisés à l'automne et au printemps contre l'œil-de-paon ont une action qui permet de limiter la propagation la cercosporiose.

Privilégiez aussi la mise en œuvre de méthodes prophylactiques pour limiter le développement de cette maladie : taillez chaque année dans l'objectif de favoriser l'aération de l'arbre, ce qui réduit la durée d'humectation des feuilles, et donc les risques de contamination.



Symptômes de cercosporiose sur la face inférieure des feuilles



Symptômes de cercosporiose sur la face supérieure des feuilles

## MOUCHE

### Observations :

Comme chaque année, à cette période, on assiste aux premières captures de mouches dans le réseau de surveillance. Habituellement, ces captures progressent jusqu'au mois d'avril, puis s'arrêtent au cours du mois de mai, avant de reprendre en été.

### Evaluation du risque :

Bien sûr, les mouches qu'on peut observer actuellement sont inoffensives puisque les arbres ne portent pas d'olives. Mais, attention, ce sont ces mêmes mouches qui viendront piquer les olives au mois de juillet, si elles survivent au printemps. Ainsi, il peut être intéressant de mettre en place, dès maintenant, un système de piégeage attractif dans votre verger, pour diminuer la population.

### Préconisations :

Vous pouvez, vous-même, fabriquer des pièges attractifs à l'aide de bouteilles contenant sur solution de phosphate diammonique (ou phosphate d'ammonium).

*Le phosphate diammonique est un nutriment utilisable en Oenologie. Il se présente sous la forme de cristaux blancs. Il est très soluble dans l'eau. Vous pourrez vous procurer ce produit auprès de certains moulins à huile. Il est également disponible pour le particulier chez les vendeurs de produits pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture.*

*Son coût est très faible*

*Si vous ne parvenez pas à vous procurer du phosphate diammonique, vous pouvez le remplacer par d'autres attractifs qui semblent également efficaces : sardines, farine de poissons, levure de bière, bouillons de viande (Viandox)... Pour plus d'attractivité, vous pouvez peindre vos bouteilles en couleur jaune, ou incorporer un colorant alimentaire jaune dans l'eau de la bouteille. La mouche est, en effet, attirée par cette couleur.*